

DIRECTION GENERALE RESSOURCES HUMAINES ET POLITIQUE SOCIALE Direction Affaires Sociales PN

Le Directeur

UNAC

3 PLACE DE LONDRES BÂT. URANUS – BP 12797 95727 ROISSY CDG CEDEX

Lettre recommandée avec AR 2C 087 990 6961 1

N. Ref. :DP.GU 1609-L12/GD.fg

Roissy, le 28 septembre 2016

Objet: V/Courrier du 27.09.2016

Madame la Présidente,

Nous avons bien reçu votre courrier du 27 septembre 2016 concernant la prolongation de l'Accord Collectif PNC.

Notre volonté est de parvenir avec les Organisations Syndicales représentatives à un avenant de prolongation de l'Accord Collectif PNC jusqu'au 28 février 2017, plutôt qu'une reconduction unilatérale, pour donner du temps à la négociation d'un accord plus durable après la présentation du projet "Trust Together" début novembre 2016.

La conclusion d'un "Accord Cadre" plus large qu'un simple avenant, que vous proposez ainsi que les autres Organisations Représentatives, peut être un moyen d'y parvenir et nous nous inscrivons dans cette perspective.

Dans ce cadre, nous vous confirmons que la direction de l'entreprise proposera dans l'Accord Cadre :

- la prolongation à l'identique jusqu'à fin février 2017 de l'accord collectif PNC 2013-2016 et ses avenants, de l'Accord PNC dont la base normale d'affectation est MRS NCE ou TLS, et du Protocole Transform 2015 sur les mesures d'accompagnement de l'Accord Collectif PNC;
- la mise en application à partir du 1er novembre 2016 du paiement des RADD « Exploitation » et « pour composition d'équipage réduite », sur Long-Courrier et sur Moyen-Courrier, sans contrainte liée aux effectifs ainsi que la possibilité de poser les journées joker à J-2, y compris le week-end. Quant à la mesure du paiement des RADD U, elle sera traitée en dehors de l'Accord Cadre ;
- l'engagement de la Direction de traiter dans la négociation les sujets d'amélioration des plannings : visibilité, stabilité, développement des DDA,...;
- l'engagement de négocier un chapitre spécifique concernant l'encadrement PNC;
- l'engagement d'ouvrir un chantier de réflexion pour définir les volumes d'emploi et de promotion PNC au regard de l'activité à produire.

Veuillez agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sentiments distingués.

Georges DAHER

Directeur des Relations Sociales PN